



EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL
DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ SYNDICAL

SEANCE DU 20 MARS 2025

CONVOCAION DU 13 MARS 2025

PRÉSIDENCE : VIRGINIE LUCOT AVRIL, Présidente du Syndicat Mixte

DÉLIBÉRATION N° 2025-48-2-1

DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 20 mars à 16 heures,
Le Comité syndical légalement convoqué s'est réuni à Rouen
sous la Présidence de Virginie LUCOT AVRIL, Présidente

Présents,

Collège départemental

CORITON Bastien, DURANDE Florence, LUCOT AVRIL Virginie, RENOUX Vincent, TERRIER Didier

Collège EPCI

BEAURAIN Jean-Marie, CHEMIN Jean-François, DELNOTT François, GAILLON Jean-Marc, GARAND Sylvain, GENDRON Bruno, ROUSSEAU Jean-Nicolas, SERVAIS-PICORD Laurent

Représentés,

Collège Départemental

BAZILLE Alain donne pouvoir à TERRIER Didier, BERTRAND Nicolas donne pouvoir à LUCOT AVRIL Virginie, COTTEREAU Chantal donne pouvoir à RENOUX Vincent, MARTIN Pascal donne pouvoir à DURANDE Florence

Collège EPCI

BATUT Xavier donne pouvoir à SERVAIS-PICORD Laurent, BRUMENT Jean-Jacques donne pouvoir à DELNOTT François

Excusés,

Collège Départemental

BILOQUET Armelle, COUTEY Guillaume, DEMAZURE Julie, FOURNIER Maryline, GARRAUD Valérie, GUEROULT Claire, LANGLOIS Nicolas, LHEUREUX Jérôme, RASSE LAMBRECQ Valentin, SAINT-MARTIN Florent, SINEAU-PATRY Cécile

Collège EPCI

BENARD Daniel, CORNU Pascal, COURSAULT Olivier, DELAUNAY Myriam, DEMAZIERES Mario, ELIE Céline, FLEURET Alain, FOUCHE Gérard, GOUPIL Gervais, GRANDSIRE Bruno, JEZEQUEL David, LEFEBVRE François, LEMESLE Jean-François, LOUVEL Thierry, MARCHANI Abdelkrim, MAUGER

Jean-Michel, MINEL Dany, PAYEN Jean-François, POTEAUX Stéphane, SAGOT Pascal, SOWYK Isabelle, VASSARD Hervé, VASSET Laurent, VAVASSEUR Olivier

Secrétaire de séance : DELNOTT François

Le quorum étant atteint,

Le Comité syndical,

Vu le Code général des Collectivités territoriales,

Vu l'arrêté préfectoral de création de Seine-Maritime Numérique en date du 16 janvier 2014 modifié,

Vu les statuts du Syndicat Mixte de Seine-Maritime Numérique,

Vu le Règlement intérieur de Seine-Maritime Numérique,

Après avoir eu communication préalable du rapport de Madame la Présidente n°2025-48-2-1,

Considérant que le quorum est atteint,

Considérant, en application de l'article 6-5 des statuts, que le vote a lieu à main levée,

Après en avoir délibéré,

À l'unanimité,

- Prend acte des orientations présentées lors du débat d'orientations budgétaires pour l'année 2025.

La Présidente
de Seine-Maritime Numérique

Virginie LUCOT AVRIL

Nombre de présents lors du vote :	Collège EPCI	Collège Départemental
Nombre de présents lors du vote	7	5
Nombre de membres représentés	2	4
Nombre de suffrage par délégué compétence obligatoire	1	1.7
Nombre de suffrage par délégué compétence facultative	1	1.5

VOTES	
Nombre de voix « pour »	unanimité
Nombre de voix « contre »	/
Abstentions	/



EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL
DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ SYNDICAL

SEANCE DU 20 MARS 2025

CONVOCATION DU 13 MARS 2025

PRÉSIDENTE : VIRGINIE LUCOT AVRIL, Présidente du Syndicat Mixte

DÉLIBÉRATION N° 2025-48-4-1

ADHESION A CAMPUS NORMANDIE CYBER

L'an deux mille vingt-cinq, le 20 mars à 16 heures,
Le Comité syndical légalement convoqué s'est réuni à Rouen
sous la Présidence de Virginie LUCOT AVRIL, Présidente

Présents,

Collège départemental

CORITON Bastien, DURANDE Florence, LUCOT AVRIL Virginie, RENOUX Vincent, TERRIER Didier

Collège EPCI

BEURAIN Jean-Marie, CHEMIN Jean-François, DELNOTT François, GAILLON Jean-Marc, GARAND Sylvain, GENDRON Bruno, ROUSSEAU Jean-Nicolas, SERVAIS-PICORD Laurent

Représentés,

Collège Départemental

BAZILLE Alain donne pouvoir à TERRIER Didier, BERTRAND Nicolas donne pouvoir à LUCOT AVRIL Virginie, COTTEREAU Chantal donne pouvoir à RENOUX Vincent, MARTIN Pascal donne pouvoir à DURANDE Florence

Collège EPCI

BATUT Xavier donne pouvoir à SERVAIS-PICORD Laurent, BRUMENT Jean-Jacques donne pouvoir à DELNOTT François

Excusés,

Collège Départemental

BILOQUET Armelle, COUTEY Guillaume, DEMAZURE Julie, FOURNIER Maryline, GARRAUD Valérie, GUEROULT Claire, LANGLOIS Nicolas, LHEUREUX Jérôme, RASSE LAMBRECQ Valentin, SAINT-MARTIN Florent, SINEAU-PATRY Cécile

Collège EPCI

BENARD Daniel, CORNU Pascal, COURSAULT Olivier, DELAUNAY Myriam, DEMAZIERES Mario, ELIE Céline, FLEURET Alain, FOUCHE Gérard, GOUPIL Gervais, GRANDSIRE Bruno, JEZEQUEL David, LEFEBVRE François, LEMESLE Jean-François, LOUVEL Thierry, MARCHANI Abdelkrim, MAUGER

Jean-Michel, MINEL Dany, PAYEN Jean-François, POTEAUX Stéphane, SAGOT Pascal, SOWYK Isabelle, VASSARD Hervé, VASSET Laurent, VAVASSEUR Olivier

Secrétaire de séance : DELNOTT François

Le quorum étant atteint,

Le Comité syndical,

Vu le Code général des Collectivités Territoriales,

Vu l'arrêté préfectoral de création de Seine-Maritime Numérique en date du 16 janvier 2014 modifié,

Vu les statuts du Syndicat mixte Seine-Maritime Numérique,

Vu le règlement intérieur du Syndicat mixte Seine-Maritime Numérique,

Considérant que le quorum est atteint,

Considérant, en application de l'article 6-5 des statuts, que le vote a lieu à main levée,

Après avoir eu communication préalable du rapport n°2025-48-4-1,

Après en avoir délibéré,

À l'unanimité:

- Approuve l'adhésion à Campus Normandie Cyber,
- Autorise Madame la Présidente ou son représentant, à signer tous les documents nécessaires pour formaliser cette adhésion,
- Inscrit les dépenses correspondantes sur le budget primitif 2025.

La Présidente
de Seine-Maritime Numérique

Virginie LUCOT AVRIL

Nombre de présents lors du vote :	Collège EPCI	Collège Départemental
Nombre de présents lors du vote	7	5
Nombre de membres représentés	2	4
Nombre de suffrage par délégué compétence obligatoire	1	1.7
Nombre de suffrage par délégué compétence facultative	1	1.5

VOTES	
Nombre de voix « pour »	unanimité
Nombre de voix « contre »	/
Abstentions	/



EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL
DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ SYNDICAL

SEANCE DU 20 MARS 2025

CONVOCATION DU 13 MARS 2025

PRÉSIDENTE : VIRGINIE LUCOT AVRIL, Présidente du Syndicat Mixte

DÉLIBÉRATION N° 2025-48-5

CREATION DE POSTE POUR AVANCEMENT DE GRADE ET
ACTUALISATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

L'an deux mille vingt-cinq, le 20 mars à 16 heures,
Le Comité syndical légalement convoqué s'est réuni à Rouen
sous la Présidence de Virginie LUCOT AVRIL, Présidente

Présents,

Collège départemental

CORITON Bastien, DURANDE Florence, LUCOT AVRIL Virginie, RENOUX Vincent, TERRIER Didier

Collège EPCI

BEURAIN Jean-Marie, CHEMIN Jean-François, DELNOTT François, GAILLON Jean-Marc, GARAND Sylvain, GENDRON Bruno, ROUSSEAU Jean-Nicolas, SERVAIS-PICORD Laurent

Représentés,

Collège Départemental

BAZILLE Alain donne pouvoir à TERRIER Didier, BERTRAND Nicolas donne pouvoir à LUCOT AVRIL Virginie, COTTEREAU Chantal donne pouvoir à RENOUX Vincent, MARTIN Pascal donne pouvoir à DURANDE Florence

Collège EPCI

BATUT Xavier donne pouvoir à SERVAIS-PICORD Laurent, BRUMENT Jean-Jacques donne pouvoir à DELNOTT François

Excusés,

Collège Départemental

BILOQUET Armelle, COUTEY Guillaume, DEMAZURE Julie, FOURNIER Maryline, GARRAUD Valérie, GUEROULT Claire, LANGLOIS Nicolas, LHEUREUX Jérôme, RASSE LAMBRECQ Valentin, SAINT-MARTIN Florent, SINEAU-PATRY Cécile

Collège EPCI

BENARD Daniel, CORNU Pascal, COURSAULT Olivier, DELAUNAY Myriam, DEMAZIERES Mario, ELIE Céline, FLEURET Alain, FOUCHE Gérard, GOUPIL Gervais, GRANDSIRE Bruno, JEZEQUEL David, LEFEBVRE François, LEMESLE Jean-François, LOUVEL Thierry, MARCHANI Abdelkrim, MAUGER

Jean-Michel, MINEL Dany, PAYEN Jean-François, POTEAUX Stéphane, SAGOT Pascal, SOWYK Isabelle, VASSARD Hervé, VASSET Laurent, VAVASSEUR Olivier

Secrétaire de séance : DELNOTT François

Le quorum étant atteint,

Le Comité syndical,

Vu la Code Général de la Fonction Publique et notamment son article L313-1,

Vu l'arrêté préfectoral de création de Seine-Maritime Numérique en date du 16 janvier 2014 modifié,

Vu les statuts du Syndicat mixte Seine-Maritime Numérique,

Vu le règlement intérieur du Syndicat mixte Seine-Maritime Numérique,

Vu la sollicitation de l'avis du Comité Social Territorial en date du 06/03/2025,

Considérant que le quorum est atteint,

Considérant, en application de l'article 6-5 des statuts, que le vote a lieu à main levée,

Après avoir eu communication préalable du rapport n°2025-48-5,

Après en avoir délibéré,

À l'unanimité, décide :

- De créer un emploi permanent sur le grade de rédacteur principal 1^{ère} classe relevant de la catégorie hiérarchique B, pour effectuer les missions de responsable budgétaire et comptable à temps complet à compter du 20 mars 2025,
- De pourvoir ce poste à titre exclusif par la voie de l'avancement de grade,
- D'inscrire la dépense correspondante au chapitre 012 du budget primitif 2025,
- De supprimer un poste d'ingénieur principal,
- D'actualiser le tableau des effectifs tel que présenté en annexe 1.

La Présidente
de Seine-Maritime Numérique

Virginie LUCOT AVRIL

Nombre de présents lors du vote :	Collège EPCI	Collège Départemental
Nombre de présents lors du vote	7	5
Nombre de membres représentés	2	4
Nombre de suffrage par délégué compétence obligatoire	1	1.7
Nombre de suffrage par délégué compétence facultative	1	1.5

VOTES	
Nombre de voix « pour »	unanimité
Nombre de voix « contre »	/
Abstentions	/

Tableau des effectifs de Seine-Maritime Numérique au 20 mars 2025				
Emplois	Catégorie	Effectif budgétaire	Effectif pourvu	Durée hebdomadaire de service (TC ou TNC)
Filière administrative				
Administrateur territorial	A	1	1	TC
Attaché principal	A	1	1	TC
Rédacteur principal 1 ^{ère} classe	B	2	2	TC
Rédacteur principal 2 ^{ème} classe	B	1	0	TC
Rédacteur	B	2	1	TC
Adjoint administratif principal 1 ^{ère} classe	C	2	2	TC
TOTAL filière administrative		9	7	
Filière technique				
Ingénieur principal	A	2	2	TC
Ingénieur	A	4	4	TC
Technicien principal 1 ^{ère} classe	B	2	2	TC
Technicien	B	1	0	TC
TOTAL filière technique		9	8	
TOTAL général		18	15	

